



REVUE DE LA PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES AU MAROC

TERMES DE REFERENCE DE LA CONSULTATION

Activité n° 1116

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les infections sexuellement transmissibles (IST) constituent un problème de santé publique dans le monde. En raison de leur mode de transmission qui ne connaît pas les frontières géographiques, l'OMS a élaboré une stratégie mondiale du secteur de la santé contre les IST pour la période 2016-2021 avec une vision d'élimination de ces infections comme problème de santé publique en 2030, et avec comme orientations stratégiques : 1) des données pour cibler les actions ; 2) des interventions à fort impact ; 3) des services dispensés dans une optique d'équité ; 4) des solutions financières viables et 5) des innovations pour accélérer le progrès ; le tout dans un cadre de leadership, de partenariat, de responsabilisation et de suivi & évaluation.

Au Maroc, l'incidence des IST reste élevée, avec plus de 450 000 nouveaux cas notifiés chaque année au niveau des établissements de soins de santé primaires (ESSP) et des ONGs partenaires. La modélisation des IST qui avait été réalisée en 2016, avec l'appui de l'OMS, en utilisant le logiciel SPECTRUM avait estimé les prévalences de la syphilis, Neisseria Gonorrhoeae et Chlamydiae Trachomatis, chez la population marocaine entre 15 et 49 ans, respectivement à 0,4%, 0,5 % et 4,5%.

La prise en charge des IST constitue un axe principal de prévention du VIH/sida et un axe prioritaire de l'opérationnalisation de la prévention combinée auprès des populations les plus exposées aux risques d'infection par le VIH.

Dès son lancement par l'OMS, l'approche syndromique de prise en charge des IST a été adoptée au Maroc en 1998 et généralisée dans l'ensemble des ESSB durant l'année 2000. Le but de l'approche syndromique est de rompre la chaîne de transmission des IST et les principaux objectifs sont de faire un diagnostic syndromique qui se passe de laboratoire, traiter au premier contact en donnant un traitement efficace, dispenser le préservatif et conseiller sur les moyens de prévention, la notification au partenaire, et promouvoir le dépistage de la syphilis et du VIH.

Afin d'atteindre ces objectifs, le ministère de la Santé a déployé une stratégie cohérente et intégrée basée sur le leadership du département, un comité national des IST pluri compétent, la production des évidences scientifiques (études étiologiques des IST et des études d'évaluation de la résistance des germes aux antibiotiques), la normalisation de la prise en charge (avec définition des syndromes et élaboration des algorithmes validés sur la base des évidences obtenues), le

renforcement des compétences des ressources humaines (l'ensemble des prestataires de santé des secteurs public, communautaires et des services de santé carcérale), l'approvisionnement insuffisant en médicaments pour le traitement des IST et en préservatifs, avec gratuité de la dispensation, la notification syndromique universelle des IST avec un système d'information codifié, la communication avec production des supports et promotion de l'approche auprès du secteur privé), le partenariat avec les ONG pour la couverture des populations clés, l'assurance qualité, avec révisions régulières des algorithmes et des protocoles thérapeutiques, et avec la conduite d'études d'évaluation de la qualité de la prise en charge des IST, le tout accompagné par un appui technique et financier des partenaires (OMS, UNFPA, FM, ONUSIDA).

Cependant, , plusieurs obstacles persistent, notamment en ce qui concerne le diagnostic et la prise en charge des cas d'IST asymptomatiques, le dépistage systématique de la syphilis chez les femmes enceintes, la couverture des adolescents et des populations clés et vulnérables (PS, HSH, détenus,...) par des interventions préventives ciblées et curatives adaptées, l'utilisation pertinente de la composante laboratoire, la surveillance et le suivi et l'évaluation et surtout, la continuité des approvisionnements, et surtout en matière de financement.

A cet effet, la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) prévoit de conduire, avec l'appui du Fonds mondial et de l'ONUSIDA, une revue intégrée de la prise en charge des IST au Maroc, afin de faire le diagnostic des principaux points forts et dysfonctionnements et de ressortir avec des recommandations utiles pour améliorer et orienter de façon pertinente la stratégie IST au Maroc.

2. OBJET DE LA CONSULTATION

L'objet de cette consultation est de conduire une revue globale de la prise en charge des IST au Maroc sur la base des dernières orientations internationales et de la stratégie mondiale lancée par l'OMS.

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'EVALUATION

- Faire un état des lieux de la prise en charge des IST au niveau des structures de santé publiques, communautaires et carcérales, incluant le paquet des services offerts, les populations couvertes, l'organisation des services de prévention et de prise en charge, l'intégration avec les programmes de SSR, l'utilisation des algorithmes par les prestataires, la gestion de l'activité sur le plan des approvisionnements et du système d'information... ;
- Analyser la gouvernance du programme de lutte contre les IST aux niveaux central, régional et provincial (Coordination, normalisation, planification, renforcement des compétences, attribution des ressources, partenariat, suivi et évaluation...) ;
- Conduire une analyse SWOT de la prise en charge des IST selon les points soulevés ci-dessus ;
- Emettre des recommandations et définir les priorités pour l'amélioration de la prise en charge des IST et la couverture des populations cibles prioritaires.

4. TACHES ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT :

Le (la) consultant (e) travaillera en étroite collaboration avec le comité de suivi constitué du Programme National de lutte contre les IST/sida, UGFM, DMT et l'ONUSIDA.

Plus spécifiquement, le consultant devra :

- Conduire une revue documentaire exhaustive et faire une synthèse des orientations stratégiques mondiales en matière de lutte contre les IST,
- Préparer les outils de collecte des données et identifier les sources d'information pour la revue,
- Conduire des entretiens avec les profils concernés et des analyses des documents nationaux et faire des visites pour dresser un état des lieux de la lutte contre les IST au Maroc,
- Conduire une analyse SWOT en relevant les forces, les dysfonctionnements et les opportunités d'amélioration, et proposer des recommandations pour l'amélioration
- Elaborer un rapport intermédiaire de la revue,
- Participer à l'animation d'un atelier de restitution et de validation des résultats de la revue,
- Elaborer le rapport final de la revue, incluant les recommandations et les priorités devant orienter la prochaine stratégie de lutte contre les IST.

5. DELAIS ET LIVRABLES :

Activité	Livrable	Nombre de jours
Préparation de la revue (Revue de la documentation internationale, conception de la méthodologie et des outils de la revue)	Note méthodologique	3
Conduite de la revue (visites de terrain, entretiens, revue de la documentation nationale, analyse descriptive, analyse stratégique, élaboration des recommandations) et élaboration d'un rapport préliminaire	Rapport intermédiaire	10
Préparation et animation de l'atelier de restitution des résultats de la revue et de validation des recommandations	Compte rendu de l'atelier	3
Finalisation du rapport de la revue	Rapport final de la revue	4
Total		20 jours

6. PERIODE ET DUREE DE LA CONSULTATION

La durée estimée de la consultation est de **20 jours** répartis sur une période allant de **Mai à Octobre 2021**.

7. PROFIL ATTENDU DU (DE LA) CONSULTANT (E)

- Master/Doctorat en santé publique, épidémiologie, statistiques, ou autre diplôme équivalent, en particulier dans les programmes de santé nationaux, la recherche ou la surveillance ;
- Très bonnes connaissances et expérience de l'évaluation des programmes de santé ;
- Très bonne capacité de synthèses et de rédaction ;
- Connaissance du contexte national de lutte contre les IST souhaitable ;
- Une maîtrise de la langue française, lue, écrite et parlée ;
- Compétences dans la facilitation d'ateliers.

8. LIVRABLES

- ✓ Note méthodologique
- ✓ Rapport intermédiaire de la revue
- ✓ Rapport de l'atelier de restitution
- ✓ Rapport final de la revue

9. COORDINATION ET ENGAGEMENTS

- Le (la) consultant(e) mènera le travail en étroite collaboration avec le comité de suivi de l'évaluation,
- Le (la) consultant(e) s'engage à ne publier aucune information relative à la consultation sans une autorisation du Ministère de la Santé,
- Le (la) consultant(e) sera seul responsable de la qualité professionnelle de son travail et de sa réalisation dans les délais fixés par le contrat,
- Les livrables de la consultation seront soumis sur papier et en version électronique.

10. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial-Maroc-Subvention VIH. La rémunération s'entend brute avant la déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les Prestataires étrangers et 30% pour les Prestataires résidents au Maroc.

11. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard le **09 Avril 2021** à minuit, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Revue de la prise en charge des IST au Maroc.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation ;
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière comprenant :
 - Pour chacune des prestations, le nombre de jours estimés et le taux journalier en dirham (MAD).
 - Les frais de déplacement éventuels et/ou toute autre charge liée à la réalisation de la consultation.